



MIROIR DE SÉCURITÉ CONVEXE pour utilisation intérieur ou extérieur

L'utilisation d'un miroir de sécurité convexe contribue à diminuer les risques d'accidents aux passages et intersections sans visibilité dans les entrepôts, usines, stationnements ou aires de transport en offrant une meilleure surveillance des angles morts.

Fabriqués en acrylique léger, chaque miroir a une bordure protectrice rouge et comprend des ferrures de fixation réglables.

Angle de vision de 160° et bras articulé.

Convient aux installations intérieures ou extérieures.



DIMENSIONS ET COMPOSANTES

Matériau : acrylique léger et aluminium (fixation)

Forme : Ronde convexe

Couleur : Cadre rouge

Diamètre : 800 mm (31 ½")

Angle de vision : 160°

DE PRODUIT

MIC800 : Miroir convexe de 800 mm